

CANDIDATURE POUR UNE ENTRÉE EN CINQUIÈME

ENFANT

NOM : Prénom : M - F

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance : Code Postal :

Pays de naissance : Nationalité :

Etablissement actuel :

Avez-vous d'autres enfants à La Tour? oui Combien ? non



Photo
d'identité
récente à coller

Réservé à l'administration	
S	
E	
P	
L	
AT	

CHOIX DE NIVEAUX DE LANGUES **Anglais (obligatoire pour tous) cocher une seule option:**

Débutant : Anglais Académique (4h) avec Anglais Renforcé (+2h, voir tarif)

Avancé : Anglais Académique (4h) avec Anglais Avancé (aisance orale) (+2h, voir tarif)

Bilingue : Etudes Anglophones (bilingues écrit et oral) (6h, voir tarif)

Langue vivante européenne (LVE) obligatoire.

Débutant : Italien Russe tous niveaux

Avancé : Allemand avancé * Espagnol avancé * Italien avancé *

Bilingue : Études hispanophones* Études italoalphones*

Langue orientale ou méditerranéenne (option facultative et sélective en 5^{ème})

La langue orientale choisie deviendra obligatoirement la LV3 avancé en 4^{ème}

Avancé : Arabe avancé * Chinois avancé *

Bilingue : Études sinophones* Études arabophones*

* Sections sélectives, petits effectifs, voir tarif, sous réserve d'inscriptions suffisantes et de places disponibles.

SITUATION FAMILIALE

PÈRE Prénom et NOM :

Adresse du père :

Téléphone : Domicile :/...../...../...../..... - Portable :/...../...../...../.....

Mail personnel : Nationalité :

Profession : Entreprise :

Téléphone professionnel :/...../...../...../..... Mail pro :

occupe un emploi au chômage retraité autre.....

MÈRE Prénom et NOM :

Adresse de la mère :

(si différente)

Téléphone : Domicile :/...../...../...../..... - Portable :/...../...../...../.....

Mail personnel : Nationalité :

Profession : Entreprise :

Téléphone professionnel :/...../...../...../..... Mail pro :

occupe un emploi au chômage retraitée autre.....

Situation matrimoniale (entre le père et la mère)

Mariés Divorcés Séparés Veuf(ve) Concubins Célibataire Autre.....

En cas de séparation :

Résidence principale de l'enfant : chez son père - chez sa mère

Type de responsabilité : responsable légal père - mère

Responsable payeur pour les frais de scolarité père - mère

Autorité parentale conjointe oui - non

FRATRIE :..... dont..... à charge

- 1- Prénom..... (M / F) Né(e) le :/...../.....
- 2- Prénom..... (M / F) Né(e) le :/...../.....
- 3- Prénom..... (M / F) Né(e) le :/...../.....
- 4- Prénom..... (M / F) Né(e) le :/...../.....
- 5- Prénom..... (M / F) Né(e) le :/...../.....

PROJET PASTORAL OU SPIRITUEL DE LA FAMILLE (Facultatif*)

- Religion
- ❖ de l'enfant :
 - ❖ du père :
 - ❖ de la mère :

En renseignant la rubrique ci-dessous, vous consentez au traitement de données en lien avec vos convictions religieuses. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement.

Vous pouvez également sans préjudice choisir de ne pas renseigner ces éléments.

- Paroisse actuelle :
- Baptême : le/...../..... à Diocèse de
- Première Communion : le/...../..... à
- Confirmation : le/...../..... à

Engagement : (social, civique, religieux etc.)

- ❖ des parents :
- ❖ de l'enfant :

SCOLARITÉ

Redoublant : oui - non

Préciser si demande dans d'autres établissements : oui - non

si oui, lesquels ?

Rappel des pièces à fournir :

- ☞ Présente fiche complétée et signée par **les deux responsables légaux**
- ☞ Lettre de motivation
- ☞ Bulletins scolaires des deux années précédentes et de l'année en cours (à transmettre au fur et à mesure)
- ☞ Photo d'identité (à coller sur le présent document)
- ☞ Photocopie du livret de famille en entier
- ☞ Pour les frais de dossier : chèque à l'ordre de « Institut de la Tour » ou virement de 50€
IBAN : FR76 3000 4008 0100 0260 0765 231
Frais non remboursés

Date :

Signature **des responsables légaux:**

Conformément à la loi « informatique et libertés », modifiée et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles –RGPD, les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, les parents peuvent s'adresser au Chef d'établissement.